

MAIRIE DU MALESHERBOIS

PROCÈS-VERBAL DE PREMIÈRE CONSTATATION DE L'ÉTAT D'ABANDON

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 avril, Hervé GAURAT, Maire de la commune du MALESHERBOIS (Loiret),

Vu les articles L2223-17, L2223-18, R2223-12 à R2223-23 modifiés par décret n° 2022-1127 du 5 août 2022 du code Général des collectivités Territoriales concernant la reprise des concessions en état d'abandon :

Article L2223-17 (Modifié par la LOI n°2022-217 du 21 février 2022 art.237 (V))

Lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si, un an après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon le maire a la faculté de saisir le conseil municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.

Dans l'affirmative, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession.

Article L2223-18 (Modifié par la LOI n°2008-1350 du 19 décembre 2008 art.23 (V))

Un décret du Conseil d'État fixe :

- 1- Les conditions dans lesquelles sont dressés les procès-verbaux constatant l'état d'abandon
- 2- Les modalités de la publicité qui doit être faite pour porter les procès-verbaux à la connaissance du public et des familles
- 3- Les mesures à prendre par les communes pour conserver les noms des personnes inhumées dans la concession et la réinhumation ou la crémation des ossements qui peuvent s'y trouver encore.
- 4- Les conditions dans lesquelles les articles L.2223-14 à L.2223-17 sont applicables aux concessions des espaces pour le dépôt ou l'inhumation des urnes dans le cimetière.

Article R.2223-12

Conformément à l'article L. 2223-17, une concession perpétuelle ne peut être réputée en état d'abandon avant l'expiration d'un délai de trente ans à compter de l'acte de concession.

La procédure prévue par les articles L. 2223-4, R. 2223-13 à R. 2223-21 ne peut être engagée que dix ans après la dernière inhumation faite dans le terrain concédé.

Article R2223-13 (Modifié par Décret n°2011-121 du 28 janvier 2011 art.42)

L'état d'abandon est constaté par un procès-verbal dressé par le maire ou son délégué après transport sur les lieux, en présence d'un fonctionnaire de police délégué par le chef de circonscription ou, à défaut de ce dernier, d'un garde-champêtre ou d'un policier municipal.

Les descendants ou successeurs des concessionnaires, lorsque le maire a connaissance qu'il en existe encore, sont avisés un mois à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, du jour et de l'heure auxquels a lieu la constatation. Ils sont invités à assister à la visite de la concession ou à se faire représenter. Il est éventuellement procédé de même à l'égard des personnes chargées de l'entretien de la concession.

Dans le cas où la résidence des descendants ou successeurs des concessionnaires n'est pas connue, l'avis mentionné ci-dessus est affiché à la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière.

Article R2223-14

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000 Le procès-verbal :

- indique l'emplacement exact de la concession ;
- décrit avec précision l'état dans lequel elle se trouve ;
- mentionne, lorsque les indications nécessaires ont pu être obtenues, la date de l'acte de concession, le nom des parties qui ont figuré à cet acte, le nom de leurs ayants-droits et des défunts inhumés dans la concession.

Copie de l'acte de concession est jointe si possible au procès-verbal.

Si l'acte de concession fait défaut, il est dressé par le maire un acte de notoriété constatant que la concession a été accordée depuis plus de trente ans.

Le procès-verbal est signé par le maire et par les personnes qui, conformément à l'article R. 2223-13, ont assisté à la visite des lieux.

Lorsque les descendants ou successeurs des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien de la tombe refusent de signer, il est fait mention spéciale de ce refus.

Lorsqu'il a connaissance de l'existence de descendants ou successeurs des concessionnaires, le maire leur notifie dans les huit jours copie du procès-verbal et les met en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien.

La notification et la mise en demeure sont faites par une seule lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Article R2223-16

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000

Dans le même délai de huit jours, des extraits de procès-verbal sont portés à la connaissance du public par voie d'affiches apposées durant un mois à la porte de la mairie, ainsi qu'à la porte du cimetière.

Ces affiches sont renouvelées deux fois à quinze jours d'intervalle.

Un certificat signé par le maire constate l'accomplissement de ces affichages. Il est annexé à l'original du procès-verbal.

Article R2223-17

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000

Il est tenu dans chaque mairie une liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté conformément aux articles R. 2223-12 à R. 2223-16.

Cette liste est déposée au bureau du conservateur du cimetière, si cet emploi existe, ainsi qu'à la préfecture et à la sous-préfecture.

Une inscription placée à l'entrée du cimetière indique les endroits où cette liste est déposée et mise à la disposition du public.

Article R2223-18 (Modifié par Décret n°2022-1127 du 05 août 2022 art.1)

Après l'expiration du délai, d'un an, prévu à l'article L. 2223-1 7, lorsque la concession est toujours en état d'abandon, un nouveau procès-verbal, dressé par le maire ou son délégué, dans les formes prévues par les articles R. 2223-13 et R. 2223-14, est notifié aux intéressés avec indication de la mesure qui doit être prise.

Un mois après cette notification et conformément à l'article L. 2223-17, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.

Dans l'affirmative, le maire peut prendre l'arrêté prévu au troisième alinéa de l'article L.2223-17.

Article R2223-19

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000

L'arrêté du maire qui prononce la reprise des terrains affectés à une concession est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication et à sa notification.

Article R.2223-20

Trente jours après la publication et la notification de l'arrêté, le maire peut faire enlever les matériaux

des monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession. Il fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées. Pour chaque concession, ces restes sont réunis dans un cercueil de dimensions appropriées.

Article R2223-21

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000

Les terrains occupés par les concessions reprises peuvent faire l'objet d'un nouveau contrat de concession seulement lorsque les prescriptions des articles L.2223-4, R.2223-6, R.2223-19 et R.2223-20 ont été observées.

Article R2223-22

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000

Les articles L.2223-4, R.2223-12 à R.2223-21 ne dérogent pas aux dispositions qui régissent les sépultures militaires.

Lorsqu'une personne dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France » régulièrement inscrite a été inhumée dans une concession perpétuelle ou centenaire, celle-ci ne peut faire l'objet d'une reprise avant l'expiration d'un délai de cinquante ans à compter de la date de l'inhumation. Cette disposition ne s'applique pas dans le cas où vient à expirer au cours des cinquante ans une concession centenaire.

Article R2223-23

Créé par Décret 2000-318 2000-04-07 JORF 9 avril 2000

Une concession centenaire ou perpétuelle ne peut faire l'objet d'une reprise lorsque la commune ou un établissement public est dans l'obligation de l'entretenir en exécution d'une donation ou d'une disposition testamentaire régulièrement acceptée.

Conformément à la loi, un avis du constat d'abandon en date du **20 mars 2025** a été affiché durant plus d'un mois aux mairies déléguées du Malesherbois dites : Malesherbes, Manchecourt, Labrosse, Mainvilliers, Nangeville, Coudray et Orveau-Bellesauve ainsi qu'aux portes des neuf cimetières de la commune. Un avis stipulant les dates des constats a été affiché aux mairies et aux portes des neuf cimetières.

A la suite de quoi, nous nous sommes rendus les 22 et 23 avril 2025 aux neuf cimetières communaux du Malesherbois, en présence de Hervé GAURAT, Maire du Malesherbois, Frédéric GOUY, responsable de la Police Municipale de la Commune du Malesherbois et Elodie REVERTÉ responsable Population de la Mairie du Malesherbois, pour y constater sur place l'état d'abandon des concessions désignées dans les listes ci-après.

De ces constats, il résulte que lesdites concessions ont cessé d'être entretenues et se trouvent dans l'état d'abandon prévu par l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux textes réglementaires en vigueur, l'avis du constat d'abandon de ce 23 avril 2025 sera publié sur le site internet de la commune et sur les portes de chaque mairie déléguée ainsi qu'aux panneaux d'affichage des neuf cimetières de la commune, trois fois pendant un mois, à quinze jours d'intervalle soit :

Du 23 avril au 22 mai 2025

Du 06 juin au 5 juillet 2025

Du 21 juillet au 22 août 2025

Le délai d'un an, fixé pour la reprise des concessions, commencera à courir à partir de la date d'expiration de l'affichage du procès-verbal de constat d'abandon, soit le **24 août 2025**.

Les documents originaux de ces procès-verbaux ainsi que les titres de concession et actes de notoriété associés sont consultables dans les mairies du Malesherbois aux horaires d'ouvertures.

Le présent procès-verbal a été dressé à Le Malesherbois, le 23 avril 2025 et après lecture faite a été signé avec nous par :

Le Maire,
Hervé GAURAT



Aurélien BAILLEUX,
Policier Municipal

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'Aurélien BAILLEUX, Policier Municipal'.

La Responsable du Service Population,

Elodie REVERTÉ



CIMETIÈRE DE MANCHECOURT
Constat en date du 22 avril 2025 entre 9h00 et
10h30 29 concessions

Concession E19 : MOTHIRON

Description : Aucune dalle, ni stèle, ni fleur. Aucun nom. Concession entièrement enherbée.

Concession en date du : 1873

Concessionnaire : M. MOTHIRON

Personnes inhumées : Berthe MOTHIRON

Ayants droits : inconnus

Concession E20 : DUPRÉ

Description : Dalle béton affaissée vers mur nord. Stèle croix, écriture illisible. Aucun nom. Concession entièrement recouverte de mousse.

Concession en date du : 21 mai 1873

Concessionnaire : DUPRÉ Frédéric

Personnes inhumées : une personne inconnue

Ayants droits : inconnus

Concession E21 : LECESNE-CHAUMEDRU

Description : Aucune dalle, ni stèle. Concession envahie par les plantes. Vieille croix rouillée, appuyée contre le mur. Aucun nom.

Concession en date du : acte de notoriété

Concessionnaire : absence de concession

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession E22 : BEAUVALLET-HUTEAU

Description : dalle béton, 3 pots de fleurs artificielles. Stèle croix en fer forgé, aucuns noms, recouverte de mousse.

Concession en date du : 14 octobre 1872

Concessionnaire : BEAUVALLET Adolphe

Personnes inhumées : HUTEAU Barnabé

Ayants droits : inconnus

Concession E23 : BEAUVALLET

Description : Aucune dalle, ni fleur, ni stèle. Aucun nom. Concession recouverte d'herbes et cailloux.

Concession en date du : 15 décembre 1875

Concessionnaire : BEAUVALLET Adolphe

Personnes inhumées : BEAUVALLET

Ayants droits : inconnus

Concession E24 : PORCHON

Description : Aucune dalle, ni fleur, ni stèle. Aucuns noms. Concession recouverte d'herbes et cailloux.

Concession en date du : 29 octobre 1875

Concessionnaire : Mme PORCHON née PALLU

Personnes inhumées : PORCHON Louis

Ayants droits : inconnus

Concession E25-26 : PRUNEAU

Description : concession double, dalle béton soulevée et effritée, 2 grandes stèles surmontées de croix. Aucuns noms lisibles

Concession en date du : 18 mai 1873

Concessionnaire : Mme PRUNEAU née DIONISE

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession E27 : VINCENT-PRÉVOST

Description : Absence de dalle. Stèle enfoncée dans la terre, inscriptions illisibles. Aucun nom.

Concession en date du : 10 octobre 1872

Concessionnaire : VINCENT Charles

Personnes inhumées : VINCENT née PRÉVOST Marie

Ayants droits : inconnus

Concession E28 : BASSEVILLE

Description : Absence de dalle. Stèle enfoncée détruite à la moitié de sa base, inscriptions illisibles.

Concession en date du : 15 septembre 1872

Concessionnaire : BASSEVILLE Louise

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits connus : inconnu

Concession E29 : CHAUMETTE

Description : Aucune dalle, ni fleur ni stèle. Sépulture enherbée.

Concession en date du : 2 novembre 1875

Concessionnaire : CHAUMETTE née CLOUSEAU Marie

Personnes inhumées : CHAUMETTE Jean

Ayants droits : inconnus

Concession E30 : LESAGE-MINIER

Description : emplacement double, stèle surmontée d'une croix, aucuns noms lisible, recouverte de mousse et lichens.

Concession en date des : 18 mai 1873 et 25 septembre 1974

Concessionnaire : LESAGE-MINIER

Personnes inhumées : inconnue

Ayants droits : inconnus

Concession E31 : TERROIR-ENOT

Description : emplacement double sans dalle ni stèle, seul reste un contour béton délabré, recouvert d'herbes et cailloux

Concession en date des : 11 février 1877 et 28 juin 1983

Concessionnaire : TERROIR Isidore

Personnes inhumées : ENOT Marie-Clotilde

Ayants droits : inconnus

Concession E32 : MARCHAND-POIRIER

Description : Dalle béton enfoncée dans le sol, stèle croix en fer forgée.

Concession en date du : 12 octobre 1872

Concessionnaire : MARCHAND Grégoire

Personnes inhumées : POIRRIER François

Ayants droits : inconnus

Concession E33 : DOSNE

Description : emplacement double entouré par une barrière en fer forgée affaissée, stèle béton enfoncée dans le sol, reste d'une stèle écroulée. Aucun nom identifiable

Concession en date du 10 janvier 1873

Concessionnaire : Mme DOSNE

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession E34 : APPREMONT-GUDIN

Description : Aucune dalle. Stèle en pierre surmontée d'une croix s'affaissant vers la droite. Pas d'inscription.

Concession en date du : 16 mai 1873

Concessionnaire : Mme APPREMONT

Personnes inhumées : APPREMONT François et APPREMONT née GUDIN Julie

Ayants droits : inconnus

Concession E35 : VINCENT-BIZOUARNE

Description : Pas de dalle. Stèle effondrée vers l'avant, pas de noms lisibles.

Concession en date du : 19 août 1874

Concessionnaire : VINCENT Jacques

Personnes inhumées : BIZOUARNE Jean-Pierre

Ayants droits : inconnus

Concession E36 : CHARPIN

Description : Pas de dalle, plus de stèle. Concession enherbée avec cailloux.

Concession en date du : 15 octobre 1874

Concessionnaire : CHARPIN Jean-Pierre

Personnes inhumées : BIZOUARNE

Ayants droits : inconnus

Concession K20 : LETERME-MATHIEU

Description : Emplacement double sans dalle, reste des contours en pierres. Stèle pyramidale dont la croix est manquante.

Concession en date du : 18 octobre 1874

Concessionnaire : LETERME Georges

Personnes inhumées : LETERME Georges et LETERME née MATHIEU Catherine

Ayants droits : inconnus

Concession K21 : MOREAU

Description : Pas de dalle ni de stèle. 2 pots de fausses fleurs roses défraîchies en tête de concession.

Concession en date du : 18 février 1875

Concessionnaire : MOREAU François

Personnes inhumées : MOREAU Pierre

Ayants droits : inconnus

Concession K22 : DESFORGES

Description : Concession double avec dalle béton qui s'enfonce vers l'avant, stèle béton fendue des cotés droit et gauche, stèle croix en fer forgée à côté de la stèle béton. Présence d'une petite plaque avec fleurs en céramique devant la stèle béton.

Concession en date du : 28 février 1875

Concessionnaire : DESFORGES Celina

Personnes inhumées : DESFORGES née GREAU Marie-Julienne

Ayants droits : inconnus

Concession K23 : SIMON-BALANÇON

Description : Pas de dalle, concession entourée d'une barrière en fer forgé ainsi que d'une croix en fer forgée. Présence d'une plaque au nom de la défunte ainsi que de 2 fleurs en céramique une petite rose ainsi qu'une plus grosse rouge, au milieu de la concession.

Concession en date du : 06 février 1876

Concessionnaire : SIMON Auguste

Personnes inhumées : SIMON née BALANÇON Claire

Ayants droits : inconnus

Concession K24 : DOMINIQUE

Description : Pas de dalle, monument béton qui s'enfonce vers la gauche. Stèle effondrée, aucune plaque ni fleurs.

Concession en date du : 26 avril 1875

Concessionnaire : DOMINIQUE Jean-Pierre

Personnes inhumées : DOMINIQUE Joseph et Mme DOMINIQUE

Ayants droits : inconnus

Concession K25 : NICOLLE

Description : Concession double divisée en deux monuments sur base béton reposant elle-même sur une base en pierres de taille. Fleurs en céramique brisées présentes entre les 2 monuments.

Concession recouverte partiellement de mousse.

Concession en date du : 07 août 1875

Concessionnaire : NICOLLE Louis

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession K26 : BORDRY

Description : dalle béton qui s'enfonce vers l'avant droite, stèle effondrée dont un bout est posé sur la dalle.

Concession en date du : 24 août 1875

Concessionnaire : BORDRY Théophile

Personnes inhumées : BORDRY Laure

Ayants droits : inconnus

Concession K27 : BEAUVALLET

Description : Concession double sans dalle, 2 stèles pierre effondrées vers l'avant.

Concession en date du : 20 mars 1876

Concessionnaire : BEAUVALLET Aimable

Personnes inhumées : BEAUVALLET Charles et Mme BEAUVALLET

Ayants droits : inconnus

Concession K28 : PERROT

Description : Emplacement double, dalle partiellement couverte de mousse. Plus d'inscription visible.

Concession en date du : 08 septembre 1877

Concessionnaire : PERROT née BEAUVALLET Marie

Personnes inhumées : PERROT Jean

Ayants droits : inconnus

Concession K29 : VILLAIN

Description : ni dalle ni stèle, concession complètement enherbée. Aucun signe distinctif.

Concession en date du : 14 novembre 1875

Concessionnaire : VILLAIN Pierre

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession K30 : CHARMONT-PASQUET

Description : pas de dalle, stèle pierre effondrée vers l'avant avec grande croix en fer forgé posée sur le dessus. Aucun nom.

Concession en date du : 20 février 1878

Concessionnaire : CHARMONT Laurent

Personnes inhumées : PASQUET née CHARMONT Madeleine

Ayants droits : inconnus

Concession K31 : CHARMONT

Description : concession totalement recouverte par des grands buissons. Aucuns signes distinctifs.

Concession en date du : 1^{er} mars 1878

Concessionnaire : CHARMONT Laurent

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

CIMETIÈRE DE GOLLAINVILLE
Constat en date du 22 avril 2025 entre 10h30 et
11h30 - 11 concessions

Concession carré B- stèle : JUBERT-BRÉGÉ

Description : stèle au milieu du carré B, sans dalle ni fleur. Inscription au nom de JUBERT

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : BRÉGÉ Maurice et M. JUBERT

Ayants droits : inconnus

Concession carré B- concession 2 : GUILLOTEAU

Description : Concession en milieu de terrain sans autres concessions autour, stèle surmontée d'une croix en pierre. Sans dalle, contour en pierre effondré, fleurs en céramique blanche brisées en bout de concession.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : GUILLOTEAU Adonis

Ayants droits : inconnus

Concession carré B- concession 1 : FASSE-BLAIN-CORMIER

Description : Concession en milieu de terrain sans autres concessions autour, entourée de grille en fer forgé noire, complètement enherbée.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : CORMIER née BLAIN Gilberte et Mme FASSE

Ayants droits : inconnus

Concession carré D- Croix : POINTEAU

Description : concession sans dalle ni délimitation, seule une croix en fer forgé penchant sur la gauche avec une plaque illisible en son centre.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : POINTEAU Georges

Ayants droits : inconnus

Concession carré D- stèle 3 : BEAUCHAMP

Description : stèle pierre en bordure d'allée, sans dalle, plaque rouillée sur le milieu de la stèle.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : BEAUCHAMP Eugène

Ayants droits : inconnus

Concession carré D-concession 1 : NON IDENTIFIABLE

Description : Pas de dalle béton, seul un contour pierre enherbé au centre, croix fer forgé. Aucun nom ni plaque.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession carré D- stèle 2 : AMIARD

Description : pas de dalle ni contours, seule une stèle béton effondrée vers l'avant sans aucune autre concession autour.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : AMIARD Céline

Ayants droits : inconnus

Concession carré D - stèle 1 : POINTEAU

Description : pas de dalle ni contours, seule une stèle surmontée d'une petite croix, recouverte partiellement de lichen et penchant fortement vers l'avant. Coté droit délabré et menaçant de s'effondrer.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : POINTEAU Etienne

Ayants droits : inconnus

Concession carré C- stèle : GUILLOTEAU

Description : pas de dalle ni contours, stèle en plein milieu d'une allée, recouverte de lichen. Inscription au nom de « GUILLOTEAU Aristide » et d'autres non lisibles.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : GUILLOTEAU Aristide

Ayants droits : inconnus

Concession 20 allée B : VANNUCCI

Description : pas de dalle, seuls contours présents, pied de lavande et végétation envahissante présents, plaque au nom de « VANNUCCI Anna ».

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : VANNUCCI Anna

Ayants droits : inconnus

Concession 16.1 allée B : HAUTEFEUILLE-PERRICHON

Description : concession sans dalle, dont le monument s'enfonce dans les cailloux de l'allée par l'avant, recouverte de lichen et de mousses. Gravure au nom de « HAUTEFEUILLE et PERRICHON ».

Prénoms et dates non lisibles.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 12 allée A : BEAUDET-SÉDART

Description : pas de dalle, seule une vieille stèle effondrée au milieu de la concession et couverte de mousse.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

CIMETIÈRE D'ORVEAU-BELLESAUVE
Constat en date du 22 avril 2025 entre 11h00 et
12h00 - 09 concessions

Concession 17 allée A : BAZIN

Description : contours pierres, pas de dalle, grande stèle surmontée d'une croix, penchant dangereusement sur la concession du côté gauche.

Concession en date du : 03 juin 1894

Concessionnaire : M. BAZIN

Personnes inhumées : BAZIN Armand

Ayants droits : inconnus

Concession 18 allée A : CORMIER-BOUVARD

Description : concession avec monument qui s'enfonce dans le sol côté gauche, stèle fissurée, surmontée d'une croix. Gravure au nom des défunts. Manque le côté droit en bas de la stèle.

Concession en date du : 07 avril 1923

Concessionnaire : CORMIER Jules

Personnes inhumées : CORMIER née BOUVARD Ernestine, CORMIER Jules, CORMIER Alphonse et CORMIER Julie

Ayants droits : inconnus

Concession 26 allée A : NON IDENTIFIABLE

Description : Concession en petits cailloux où pousse quelques plantes. Stèle complètement effondrée, ni dalle ni contours.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 30 allée A : DUPRÉ-HAUTEFEUILLE

Description : Sépulture couverte de lichen dont la stèle surmontée d'une croix penche dangereusement vers l'avant et menace de tomber.

Concession en date du : 29 juillet 1907

Concessionnaire : DUPRÉ André

Personnes inhumées : DUPRÉ Jean-Louis et DUPRÉ née HAUTEFEUILLE Louise

Ayants droits : inconnus

Concession 42 allée A : POINTEAU-HUREAU

Description : Sépulture couverte de lichen dont la stèle surmontée d'une croix penche dangereusement vers la droite et menace de tomber. Plaque au centre de la stèle comportant le nom des défunts.

Concession en date du : 05 janvier 1915

Concessionnaire : POINTEAU Cyrille

Personnes inhumées : POINTEAU née HUREAU Marie et POINTEAU Cyrille

Ayants droits : inconnus

Concession 52 allée A : NON IDENTIFIABLE

Description : Concession sans dalle, en milieu d'allée entourée d'une barrière de fer forgé. Monument comportant une colonne dont il manque la partie supérieure.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession N°5 : GLÂTRE

Description : concession enfoncée dans l'allée côté avant droit, recouverte de mousse et surmontée d'une grande croix en pierre. Aucune inscription

Concession en date du : 06 mars 1932

Concessionnaire : GLÂTRE Vital

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession N°44 : LOGIN

Description : concession pleine terre totalement herbée et en cailloutée. Aucun signe distinctif.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : LOGIN Jean

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

CIMETIÈRE DE COUDRAY

Constat en date du 22 avril 2025 entre 12h00 et
12h30 - 08 concessions

Concession 1 allée des Hortensias : NON IDENTIFIABLE

Description : pleine terre totalement enherbée, surmontée d'une croix en fer forgé. Aucune inscription

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 1 allée des Roses : PILAS-DAUGER

Description : dalle béton entourée d'une grille en fer forgé, stèle pierre avec inscription : « Famille PILAS-DAUGER » sans autre identification.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 33 allée des Roses : NON IDENTIFIABLE

Description : Dalle béton, stèle effondrée, aucune inscription. Pot de fleur en béton taillé sur le devant de la concession.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 46 allée des Roses : NON IDENTIFIABLE

Description : concession sans dalle, une stèle totalement effondrée sur le devant. Aucune inscription.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 1 allée des Tulipes : SÉDARD-ROCHE-DELAFOY

Description : concession avec dalle et stèle fissurée menaçant de s'effondrer. Gravure au nom des défunts.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : SÉDARD Eugène / SÉDARD Nestor / SÉDARD née DELAFOY Marie et ROCHE née SÉDARD Henriette

Ayants droits : inconnus

Concession 3 allée des Tulipes : NON IDENTIFIABLE

Description : Concession avec dalle et monument penchant vers la gauche et proche de l'effondrement.
Stèle croix en pierre, pas d'inscription ni plaque.

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : inconnues

Ayants droits : inconnus

Concession 4 allée des Tulipes : MOREAU

Description : aucune dalle, seule une stèle effondrée présente. Gravure au nom du défunt

Concession en date du : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Concessionnaire : acte de notoriété en date du 24 avril 2025

Personnes inhumées : MOREAU Ansèlme

Ayants droits : inconnus

Concession 9 allée Beethoven : BULTET-PESTY

Description : concession avec monument dont le prie-Dieu est complètement tombé dans la concession la rendant dangereuse. Gravure au nom des défunts.

Concession en date du : 03 mars 1964

Concessionnaire : BULTET Georges

Personnes inhumées : BULTET Georges et BULTET Philippe

Ayants droits : inconnus